

Les brèves de la lettre d'Armor



Flash infos n° 10 du 31 Août 2015

Clôture de l'opération « Eté-jeunes » de l'association Police sport prévention (PSP)



Créée en 1991 par des policiers, suite à des incidents à Saint-Brieuc, l'association PSP qui œuvre à la prévention de la délinquance agit sur l'ensemble du département des Côtes d'Armor. Tout au long de l'année, PSP intervient dans les établissements scolaires pour des cours relatifs à la sécurité routière et de sensibilisation à la conduite sur deux roues et permet de nouer un dialogue civique entre les adolescents et les policiers. Pour appuyer son action, PSP a conduit cet été une nouvelle opération auprès des jeunes. Une manifestation de clôture de ces deux mois d'activités s'est tenue le jeudi 20 août 2015. Elle aura concerné 600 jeunes de 11 à 17 ans en juillet / août.

Visite de l'Union des coopératives de Paimpol et Tréguier



Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor a visité l'union des coopératives de Paimpol et Tréguier (UCPT) le jeudi 27 août. L'UCPT est l'une des coopératives de l'organisation légumière de Bretagne qui rassemble les producteurs de légumes frais des Côtes d'Armor, implantés entre Paimpol et Tréguier. Cette coopérative assure la collecte et la mise en marché des légumes frais. Le fonctionnement de l'UCPT s'inscrit dans une organisation régionale autour de la marque Prince de Bretagne.

Réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre



Les listes électorales sont habituellement révisées en début de chaque année, les électeurs ayant jusqu'au 31 décembre de l'année précédant un scrutin pour s'inscrire.

La loi du 13 juillet 2015 et le décret du 17 juillet 2015 permettent aux électeurs, à titre exceptionnel, de demander en cours d'année, leur inscription sur les listes électorales. Ils pourront le faire jusqu'au 30 septembre 2015 inclus, afin de pouvoir participer aux élections régionales (6 et 13 décembre 2015). Toutes les informations sur les élections 2015 sur : <http://www.cotes-darmor.gouv.fr> (politiques publiques / élections)



Clôture « Coopérative jeunesse de services (CJS) de Saint Brieuc

Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, a clôturé la « Coop actions de Saint-Brieuc » mercredi 26 août 2015. Cette Coopérative Jeunesse de Services créée pour l'été 2015 a vocation à être pérennisée en 2016. Les CJS sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif qui accueillent des jeunes de 16 à 18 ans pendant l'été. Initiées il y a 15 ans au Québec, les CJS ont fait leurs preuves et 22 sont actuellement déployées en France par la structure « Coopérer pour Entreprendre ». En Côtes d'Armor 3 CJS sont en activité en cette 3^{ème} année d'expérimentation : à Quintin (depuis 2013), Bégard (depuis 2013) et Saint-Brieuc (depuis l'été 2015).



Coupe Florio

La 5^{ème} montée historique de la coupe florio a été organisée le dimanche 30 août 2015 entre le port du Légué et le parc des promenades à Saint-Brieuc. Il s'agit d'une course automobile de régularité réunissant des véhicules anciens de collection (plus de 30 ans d'âge) et donnant lieu à un classement. 90 véhicules ont été engagés sur cette épreuve. D'un point de vue réglementaire, cette manifestation est soumise à autorisation préfectorale. La commission départementale de sécurité routière ayant émis un avis favorable pour l'organisation, l'arrêté préfectoral d'autorisation a été délivré aux organisateurs le 20 août 2015. Pour sensibiliser le public attiré par les voitures de prestige et les usagers de la route, un village sécurité routière s'est tenu durant cette 5^{ème} édition de la coupe Florio.



Convention de partenariat avec le Crédit Agricole

Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, et Jean-Yves Carillet, directeur général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor ont signé mardi 25 août une convention de partenariat pour la mise à disposition d'un simulateur de conduite au profit de la sécurité routière.

Ce simulateur issu de la société lannionaise Eca Faros, permettra au pôle sécurité routière des Côtes d'Armor de sensibiliser le public aux dangers de la route dans les conditions les plus proches de la réalité.

Directeur de publication : Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor
avec la collaboration de Gilles Quénéhervé, sous-préfet, directeur de cabinet
du service départemental de la communication interministérielle (SDCI), Frédéric Maignan